

Vous inscrivez votre enfant au Collège Colette pour l'année prochaine. Le dossier d'inscription sera mis en ligne mi avril. Vous devrez l'imprimer, le compléter et le déposer au collège lors d'une soirée d'inscriptions prévue le :

JEUDI 24 JUIN 2021 DE 16h à 20 heures.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Vous devrez compléter votre dossier des documents suivants avec les photocopies :

- Fiches de renseignements « SIECLE » à compléter **avec soin** + 1 photo agrafée au dossier (+ 2 photos quand arrivée en cours d'année)
- Carte d'identité (recto-verso) des parents ou photocopie intégrale du livret de famille de la famille
- Carte d'identité (recto-verso) de l'élève ou livret de famille (photocopie intégrale) de l'élève
- Fiche d'urgence à l'intention des parents
- Justificatif de domicile (EDF-GDF) datant de moins de 3mois (facture téléphone refusée)
- Justificatif de résidence de l'enfant et du droit de garde en cas de séparation ou divorce
- L'inscription à la demi-pension se fait via C'Midy - So happy (flyer joint)
- Fournir un RIB pour remboursement éventuel ou paiement bourse

Pour les autres situations en cours d'année :

- Avis de passage dans la classe supérieure et bulletins trimestriels de tous les niveaux uniquement pour les enfants hors secteur ou entrants en cours d'année
- En cas de changement de collège en cours d'année ; demander un certificat de fin de scolarité (exeat)

*Pour toute inscription hors secteur scolaire, vous devez prendre rendez vous auprès de la Principale qui se fera en **présentiel ou distanciel** selon les mesures sanitaires données par nos Ministres.*

L'inscription n'est définitive qu'après dossier complet.

Classes de 5^e : Jeudi 2 septembre de 8h30 à 10h30
Classes de 4^e : Jeudi 2 septembre de 9h30 à 11h30
Classes de 3^e : Jeudi 2 septembre de 10h30 à 12h30

Journée d'accueil spécifique
Avec les parents pour le temps de l'appel des classes
Pour les 6^e Vendredi 3 septembre de 9h30 à 12h30 - 14h à 16h
Avec restauration scolaire

Jeudi 2 septembre : les 6èmes n'ont pas cours (Rentrée des 5èmes - 4èmes et 3èmes)

Lundi 6 septembre : Début des cours et de la restauration scolaire pour tous

Fiche d'urgence à l'attention des parents

Nom de l'établissement : Année scolaire : 20 /20

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

.....

N° et coordonnées de la mutuelle (facultatif) :

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....

.....

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père : Poste :

3. N° du travail de la mère : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

Dans les situations d'urgence, et après régulation par le SAMU centre 15, votre enfant sera orienté vers l'établissement de santé le mieux adapté. Il sera évacué soit par des transports sanitaires privés, soit par des véhicules du service départemental d'incendie et de secours soit par une équipe médicale SMUR.

La famille est immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital (si vous ne pouvez pas le faire rapidement, prévoir un adulte susceptible de s'y rendre).

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal.

Le transport sanitaire sera remboursé par la sécurité sociale et éventuellement la mutuelle.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans.)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement ou l'école (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)*

.....

.....

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

.....

- DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
- Un double sera remis aux transports sanitaires
- * Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement

➤ Initiation à l'Allemand en 6^e

L'objectif est de découvrir une langue, une culture et d'aider les familles et l'élève à effectuer un choix éclairé pour l'inscription obligatoire d'une Langue Vivante 2 (LV2) en 5^{ème}.

L'inscription à cette initiation se fait sans aucun engagement et sans aucune obligation pour l'année scolaire future en 5^{ème}.

Les élèves devront choisir obligatoirement une LV2 dès la 5^{ème} : Allemand - Espagnol - Russe - 2.5h par semaine.

✂-----

Inscription 6^{ème} : INITIATION ALLEMAND

2021/2022

Nom :

Prénom :

LV1 : Anglais

Ecole fréquentée en CM2 :

Ville :

Inscription : Allemand (1h)

Inscription non souhaitée : Allemand

Date :

Signatures des Parents :

CARTE DES LANGUES ET ENSEIGNEMENTS DE COMPLEMENTS AU COLLEGE COLETTE DE LA 6ème A LA 3ème

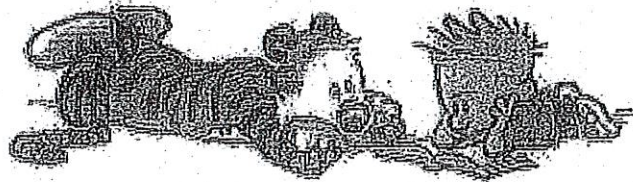
LANGUE VIVANTE 1 OBLIGATOIRE LV 1		LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE LV 2			ENS. COMPLEMENTS
De la 6ème à la 3ème (celle commencée au primaire)		Début dès la 5ème			Cumul Latin/Grec impossible
3ème	Anglais 1 (3h)	Allemand 2 (2.5h)	Espagnol 2 (2.5h)	Russe 2 (2.5h)	Latin (2h)
4ème	Anglais 1 (3h)	Allemand 2 (2.5h)	Espagnol 2 (2.5h)	Russe 2 (2.5h)	Latin (2h)
5ème	Anglais 1 (3h)	Début Allemand 2.5h à suivre jusqu'en 3ème	Début Espagnol 2.5h à suivre jusqu'en 3ème	Début Russe 2.5h à suivre jusqu'en 3ème	Début Latin (2h) à suivre jusqu'en 3ème
6ème	Anglais 1 (4h)	Initiation Allemand 1h	-	-	-
CM2	Anglais	ENTREE AU COLLEGE			

Suggestions de lecture pour la 6^{ème}

Voici quelques propositions de lecture qui t'apporteront d'agréables moments d'évasion pendant les vacances d'été... si tu le désires !

LITTERATURE JEUNESSE

- *Les désastreuses aventures des orphelins Baudelaire*, L.Snicket – t. 1 à 13
- *Charlie et la chocolaterie*, Roald Dahl
- *Sacrées sorcières*, Roald Dahl
- *Matilda*, Roald Dahl
- *La Bibliothécaire*, Gudule
- *L'École qui n'existait pas*, Gudule
- *La Sixième*, Susie Morgenstern
- *Le Petit Nicolas*, Sempé-Goscinnny (série)
- *La rivière à l'envers*, J.-C. Mourlevat
- *L'omelette au sucre*, J.-P. Arrou-Vignod
- *La soupe de poisson rouge*, J.-P. Arrou-Vignod
- *La quête d'Éwilan*, Pierre Bottero – t.1 à 3
- *Le livre des étoiles*, Erik Lhomme – t.1 à 3
- *Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler*, Luis Sepulveda
- *Le livre qu'il ne faut surtout, surtout, surtout pas lire*, Sophie Laroche
- *A comme Association*, Erik Lhomme et Pierre Bottero – t. 1 à 8



ROMANS POLICIERS



- *Le chat de Tigali*, Didier Daeninx
- *Le Professeur a disparu*, J. P. Arrou-Vignod
- *P.P. Cul-Vert détective privé*, J.P. Arrou-Vignod
- *L'assassin est au collège*, M.A.Murail
- *Le perroquet qui bégayait*, A. Hitchcock
- *La coupe du monde n'aura pas lieu*, Daniel Picouly
- *Emile et les détectives*, E. Kastner
- *Des crimes comme ci comme chat*, Nozière J.P

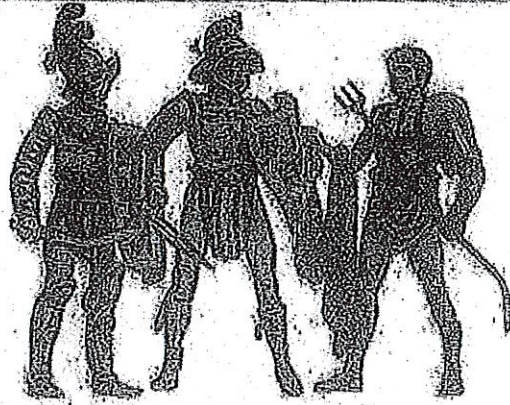
ROMANS SUR L'ÉGYPTE

- *Mystère dans la vallée des rois*, Bernard Barokas
- *Le trésor d'Hor Hotep*, Katia Sabet
- *La malédiction de Chéops*, Alessandrini J.
- *Néfertiti Reine d'Égypte*, Viviane Koenig
- *L'homme qui calculait*, Malba Tahan
- *Les pilleurs de sarcophage*, Odile Weulersse
- *L'Oeil d'Horus*, d'Alain Surget (et autres aventures d'Houni dans les tomes suivants)



LITTÉRATURE SUR L'ANTIQUITE ROMAINE

- *Les papyrus maudits*, Sabet
- *Tyría* (série), Surget
- *Quo vadis*, Henryk Sienkiewicz
- *Mystères romains* (série), C. Lawrence
- *Le dernier secret de Pompéi*, Alain Surget
- *L'affaire Caius, Caius et le Gladiateur*, Henry Winterfeld
- *Titus Flaminuis, La Fontaine aux Vestales*, Jean François Nahmias (et autres aventures de Titus dans les tomes suivants)



LITTÉRATURE SUR L'ANTIQUITE GRECQUE

- *Ariane contre le Minotaure*, M.O. Hartmann
- *Le plus beau vase d'Ulysse*, N. Daladier
- *J'ai bien connu Icare*, H. Baumann
- *Le messager d'Athènes*, O. Weulersse
- *Le cavalier d'Olympe*, Metantropo
- *Du rififi pour Héraklès*, Béatrice Bottet
- *Les combats d'Achille*, Mano Gentil



Bonnes vacances... Et bonne rentrée en 6^{ème}.

La professeure documentaliste,

Etablissement

FICHE DE RENSEIGNEMENTS "SIECLE"

RENTREE SCOLAIRE

2021/2022

ÉLÈVE

NOM : _____

PRÉNOM(S) : _____

CLASSE : _____

PHOTO RÉCENTE

Remplissez ce dossier avec attention. Écrivez lisiblement et utilisez les majuscules d'imprimerie.

Indiquez les frères et sœurs fréquentant un établissement du 1^{er} degré, du 2^{ème} degré ou technique.

Prénom	Nom de l'établissement - Commune	Classe	Régime	Année de naissance

BOURSIER : OUI NON

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La Loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer soit auprès de votre établissement, soit auprès de votre rectorat d'académie.

N° interne :

N° national (ou INE) :

Date d'entrée dans l'établissement

(Zones à remplir par l'établissement)

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénom(s) :

Né(e) le : à : Code Département

Sexe (M ou F) : Nationalité : Pays de naissance :

Mobile élève : Courriel élève :

SCOLARITÉ POUR LA RENTRÉE

Classe ou formation : Spécialité :

RÉGIME : Externe 1/2 pensionnaire Interne Ext. surveillé 1/2 pension. hébergé Int. externe Int. hébergé

Doublement : oui non Transport scolaire : oui non

L.V. 1 : L.V. 2 :

OPTIONS :

1	4
2	5
3	6

RESTAURATION

Cochez le (ou les) repas pris dans l'établissement)

	Midi	Soir	Midi	Soir
Lundi			Jeudi	
Mardi			Vendredi	
Mercredi			Samedi	

SCOLARITÉ DE L'ANNÉE FINISSANTE

Nom de l'établissement :

Ville : Code Département

Académie : Etablissement public Etablissement privé

Classe ou formation : Spécialité :

OPTIONS : 1 3 2 4 5 6

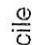
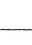
RESPONSABLE LÉGAL - PAIE LES FRAIS SCOLAIRES


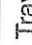
A contacter en priorité

Nom : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Commune :

 Domicile :  Mobile :

 Courriel :  Mobile :

Code profession (voir au dos) : Profession :

Nombre total d'enfants à charge :

Coordonnées bancaires ou postales :

I.B.A.N. :

B.I.C. :

R.I.B. :

Relevé d'Identité Bancaire ou Postal joint : oui non

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves : oui non

Cochez la case ci-dessous si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS

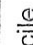
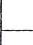
RESPONSABLE LÉGAL


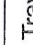
A contacter en priorité

Nom : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Commune :

 Domicile :  Mobile :

 Courriel :  Mobile :

Code profession (voir au dos) : Profession :

Nombre total d'enfants à charge :

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves : oui non

Cochez la case ci-dessous si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Nom : Prénom :

Domicile Lien de parenté :

Travail Mobile

Cochez la case ci-après si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS

AUTRES RENSEIGNEMENTS - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Adresse personnelle de l'élève, si différente des représentants légaux :

Code Postal Commune :

Domicile Mobile

Courriel élève : Elève majeur ou émancipé : oui non

Cochez la case ci-après si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS

Assurance scolaire : oui non N° de police :

Nom et adresse de la compagnie :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

Nom et adresse du médecin traitant :

N° Tél. :

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement, veuillez renseigner le médecin scolaire et/ou l'infirmière par une note jointe sous pli cacheté.

Date Signatures :

Responsable légal (qui paie les frais scolaires)

Responsable légal

Autre responsable

Elève

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS EXPLOITANTS

10 - Agriculteurs exploitants

ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

21 - Artisans
22 - Commerçants et assimilés
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

31 - Professions libérales
33 - Cadres de la fonction publique
34 - Professeurs, professions scientifiques
35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social

44 - Clergé, religieux

45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 - Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprises

47 - Techniciens
48 - Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYÉS

52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique
53 - Policiers et militaires
54 - Employés administratifs d'entreprise
55 - Employés de commerce
56 - Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

62 - Ouvriers qualifiés de type industriel
63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal
64 - Chauffeurs
65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport

67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel

68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal

69 - Ouvriers agricoles

RETRAITÉS

71 - Retraités agriculteurs exploitants
72 - Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74 - Anciens cadres
75 - Anciennes professions intermédiaires
77 - Anciens employés
78 - Anciens ouvriers

AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83 - Militaires du contingent
84 - Élèves, étudiants
85 - Personnes diverses sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86 - Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Cnidy

Au service
des collégiens
des Yvelines



**Restauration scolaire 2021-2022
dans les collèges des Yvelines :
ouverture des inscriptions en ligne du
1^{er} mai au 15 juillet 2021**



Yvelines
Le Département

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

Bienvenue !

En septembre prochain, votre enfant entre au collège. Afin qu'il puisse bénéficier de la restauration scolaire Cmidy, il est nécessaire de procéder à son inscription.

Simple et rapide, la démarche s'effectue directement en ligne sur www.so-happy.fr à partir du 17 mai 2021.

Vous n'avez pas encore de compte SoHappy ? Suivez notre pas à pas ci-contre.

Vous avez déjà un compte SoHappy ? Rendez-vous au dos.

À noter, lors de l'inscription en ligne, à l'étape ⑤ du "pas à pas" vous devez vous munir d'un justificatif de revenu (numéro allocataire ou avis d'imposition). Plusieurs cas sont possibles :

- **Le suis allocataire CAF :** Munissez-vous de votre numéro allocataire. Si vous ne l'avez plus en votre possession, contactez la CAF.
- **Je ne suis pas allocataire CAF :** Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.
- **Je suis dans une autre situation :** Vous pouvez également inscrire votre enfant au tarif maximum sans transmettre de justificatif de revenu.

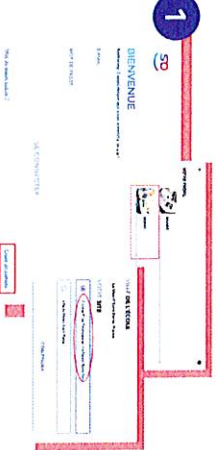
Inscription en ligne : je n'ai pas de compte SoHappy

Je me rends sur le site www.so-happy.fr

ou je télécharge l'application mobile depuis le store



1



Je crée mon compte

- Je clique sur "Créer un compte" et je sélectionne le profil Parent puis je renseigne mes informations personnelles.
- J'ajoute mon ou mes enfants : je saisie le nom de la ville, je sélectionne l'établissement (et non la ville) et le type de menu "Collège".

2



Je valide mon adresse mail

- Sur la page d'accueil, je clique sur "Valider mon e-mail"
- Je valide mon adresse mail en renseignant le code qui m'a été envoyé dans ma messagerie.

4



J'inscris mon ou mes enfants(1) (1/2)

- Je clique sur le bouton rouge pour finaliser mon ou mes inscription(s).
- Je clique sous le prénom de mon ou mes enfant(s) puis sur "Commencer".

5



J'inscris mon ou mes enfants(2) (2/2)

- Je renseigne la fiche de mon enfant : établissement, jours de restauration souhaités, numéro allocataire...
- A noter, je pourrai ajuster ces jours début septembre en fonction de l'emploi du temps de mon enfant.
- Je vérifie et valide puis, si j'ai un autre enfant à inscrire, je relais cette démarche.

3



Je complète les informations de ma famille

- Dans le même bloc, je clique sur "Finaliser mon inscription".
- Je complète mes informations personnelles. Je peux ajouter si je le souhaite un co-représentant en cliquant sur "Ajouter un co-représentant".
- Agent de cliquer sur le bouton "Aller à l'étape 2", je sélectionne tel(s) bloc(s) de mon ou mes enfants(1) et je complète les informations complémentaires demandées.

6



J'attends la validation de mon inscription

- Mon inscription me sera confirmée par mail dès que possible.
- Je peux suivre son statut dans la rubrique Démarches (inutile de relire plusieurs fois la démarche).
- Une fois validée, je pourrai accéder à mes services (paiement, réservation des repas...) à partir de septembre depuis la rubrique Démarches.

C'est parti !

Besoin d'aide ?

Consultez le tutoriel vidéo en cliquant ici ou en faisant le code suivant :



L'restauration scolaire C'midy



Des menus équilibrés créés par une diététicienne à partir de recettes simples et traditionnelles préparées par les Chefs C'midy.

Des produits de qualité :

- Des fruits et légumes de saison et Yvelinois : salades, pommes, poires, carottes,...
- Du pain bio réalisé avec de la farine Yvelinoise,
- 100% français pour la viande de bœuf race à viande et la viande de porc,
- 100% Label Rouge pour la viande de veau et la volaille,
- 100% des poissons issus de la pêche durable.

Du choix et de la variété :

- Chaque jour au choix : un plat principal avec viande, poisson ou végétarien,
- Chaque semaine, un menu écocitoyen limitant le gaspillage alimentaire.

Des recettes festives pour célébrer les moments importants de l'année ! Visionnez l'interview vidéo d'un Chef sur le repas de fêtes de l'année en flashant le code suivant :



1 produit Yvelinois mis en avant par mois. Visionnez l'interview vidéo du producteur local en flashant le code suivant :



Selon votre quotient familial :

- Un prix par repas allant de 1 à 4 euros,
- La possibilité d'obtenir des Fonds Sociaux, en contactant le gestionnaire du collège de votre enfant.



Une forfait de 1 à 4 jours au choix.
La possibilité d'annuler les repas 48 heures à l'avance.



Inscription en ligne : j'ai déjà un compte SoHappy

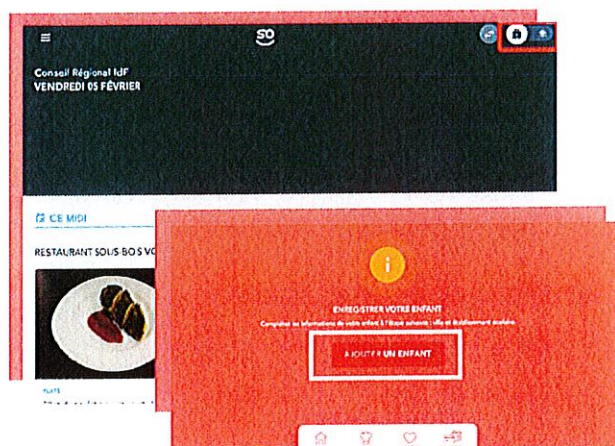
J'ai à un compte SoHappy pour mon enfant en primaire

- Je connecte à SoHappy et je me rends dans **ma rubrique Compte, onglet Enfants**.
- Je clique sur mon enfant puis sur le bouton **"Ajouter un établissement"** et je complète les informations de son futur établissement.
- Je suis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



J'ai à un compte SoHappy pour ma restauration d'entreprise

- Je connecte à SoHappy puis je clique sur **l'icône représentant un chapeau d'étudiant** en haut à droite de la page d'accueil.
- Je suis sur un **univers rouge**. Je clique sur le bouton central **"Ajouter un enfant"**.
- Je suis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



Une interrogation ? Nous sommes à votre écoute !



Depuis la foire aux questions **SoHappy**, accessible depuis la **rubrique Aide**.

En posant une question sur le **chatbot**, disponible 24h/24.



Et si vous **ne disposez pas** d'un accès internet, par téléphone au 01 30 85 99 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.